

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 25 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	42 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	43 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	43 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	44 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie	44 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	47 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	45 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 4 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES : — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 31 Juillet 1859.

Le discours prononcé par l'Empereur Napoléon à la réception des grands Corps de l'Etat a produit en Italie une sensation profonde. Les puissants motifs qui ont amené la paix sont désormais connus ; tout homme capable de saisir la portée des complications qu'eût amenées la continuation de la guerre ; tout esprit sérieusement désireux du véritable progrès et éclairé sur sa marche possible ; tout patriote intelligent et désintéressé, doivent comprendre pourquoi l'Empereur a suspendu sa marche triomphale et en même temps reconnaître à quels immenses résultats dans l'avenir, l'Italie peut prétendre, si elle sait user avec sagesse des bienfaits qui lui sont accordés.

« La paix que je viens de conclure, à dit S. M., sera féconde en heureux résultats ; l'avenir les révélera chaque jour davantage pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. » Déjà les puissances sont à l'œuvre, l'Autriche elle-même sous la toute puissante impulsion qu'elle a reçue, prépare pour son régime intérieur des améliorations importantes et prouve ainsi dès aujourd'hui que l'indépendance de l'Italie est entièrement assurée.

La Principauté de Monaco salue avec bonheur l'ère nouvelle qui s'ouvre devant elle. Modeste Souveraineté qui n'aurait dû connaître que les avantages du calme et d'un gouvernement paternel, elle a eu à souffrir des contre-temps de l'esprit révolutionnaire et de ses voisins ; incapable de désordres par elle-même, elle a eu à supporter des tendances et des excitations qui sont venues s'y imposer ; victime et non complice, elle a subi, sans y participer, la révolution importée par l'étranger. Les onze années écoulées prouvent victorieusement aujourd'hui, malgré les efforts qui ont été tentés, que, dévouée à sa dynastie légitime, elle n'a jamais sympathisé avec les intérêts de ses envahisseurs.

Ce temps est passé. Les villes momentanément séparées vont retrouver leur place sous leur drapeau naturel et nous pourrons prochainement saluer la restitution de Menton et Roquebrune. L'esprit national se réjouira de cette reconstitution qui est le triomphe des principes défendus par nous.

Cette réparation, si longtemps attendue, est la réalisation, sur les bases sages et libérales que le Prince Charles III saura tenir en harmonie avec la marche des idées, des vœux d'indépendance et de nationalité que le vieil honneur traditionnel a laissés au fond de tous les cœurs.

Cette place que le monde politique garde, à la Principauté, ce respect de ses droits prouvent que, la sachant placée avec Charles III sur la grande voie du progrès, la France est certaine qu'elle y avancera encore.

Aussi, loin de Charles III, nous pouvons l'affirmer, la pensée de marquer le point de départ du nouvel ordre de choses par des représailles ou des disgrâces. Ceux que le flot révolutionnaire venant du dehors a pu entraîner peuvent dès aujourd'hui se dire qu'ils n'auront rien à expier, rien à craindre et que, pour Charles III, régner, c'est protéger... C'est là la maxime dont sa bienveillance ne veut pas se départir.

La plus belle gloire du petit Etat ne peut résider que dans sa science à pratiquer la civilisation au sein de la concorde, à justifier de ses privilèges par sa dignité ; et ce sont là des intérêts trop chers, trop honorables pour que le Prince ne soit pas le premier à encourager tous les nobles efforts.

C'est en ce moment un spectacle saisissant que cette translation générale du progrès aux mains de l'ordre et de la justice, et la Principauté qui devait nécessairement s'en ressentir, ne voit pas sans émotion ce spectacle étendu jusqu'à elle ; mais cette émotion, ne peut être pour tous qu'une émotion heureuse puisqu'avec l'oubli du passé pour quelques-uns, c'est pour la généralité le signal de nouvelles et précieuses sources de bien-être et de sécurité.

La surexcitation manifestée par l'Italie à la nouvelle inattendue de la paix se calmera sans doute bientôt. Provoquée par un parti déjoué dans ses espérances, elle ne peut être que l'écho de plus en plus affaibli de sa chute.

Les calculs de M. de Cavour n'étaient qu'un acheminement à des voies révolutionnaires où son ambition personnelle eût pu se donner carrière. En s'abritant derrière le grand nom de l'Indépendance Italienne et le drapeau français qui venait si loyalement en servir la cause, l'ex-président du Conseil espérait faire du Piémont un piédestal plus grand à sa toute-puissance ministérielle. Nous n'aurions pas à chercher bien loin de nous pour prouver que le droit des gens, l'avenir d'un pays et sa liberté n'étaient parfois dans sa pensée que des prétextes.

Le plus grand malheur de notre temps, c'est que l'enthousiasme qu'on a pour les grandes idées ne laisse voir que des adeptes là où il n'y a souvent que des exploitants, et que l'adresse de ceux-ci à tourner à leur profit la clairvoyance publique soit si fréquemment couronnée de succès. Avec la révolution, là où la soulevait M. de Cavour, une conflagration générale embrasait l'Europe ; et ses dernières circulaires ont montré qu'il s'aveuglait au point de n'en pas prévoir les conséquences pour ses intérêts mêmes.

L'Empereur a enrayé la marche des choses sur cette pente fatale. En s'arrêtant tout à coup et de lui-même au milieu du prestige éblouissant de la victoire pour se tourner vers ces préoccupations d'un intérêt européen ; en dévoilant, à la confusion du ministre sarde, des menées aussi dangereuses dans leur résultat indirect et ultérieur que déplorables dans leur but individuel, il a élevé au nom de l'Europe une barrière définitive entre le progrès et la révolution ; et l'Italie lorsqu'elle l'aura bien compris et qu'elle en retirera les bienfaits dans l'ordre et le calme, sera la première à s'en applaudir.

Plusieurs opinions ont été exprimées sur la durée du nouveau Ministère, et le *Companile* après avoir analysé la crise traversée s'est écrié : « Après quelques jours de pareilles comédies, le

« compte de Cavour reparaitra; il sera de nou-
« veau l'homme nécessaire, et on le priera de
« reprendre son porte-feuille.

Nous ne pensons pas que les ministres qui
composent le nouveau cabinet soient capables
de sacrifier ainsi leur dignité à des combinaisons
que les idées qu'ils représentent représen-
tent aussi bien que les sentiments de l'Empereur
et du Roi Victor-Emmanuel.

Il se peut que M. de Cavour ait quitté le
pouvoir que dans l'espérance de le recouvrer,
qu'il ait pensé qu'en faisant acte de protestation
contre l'état de choses actuel, l'occasion lui
serait peut-être ménagée d'y figurer ultérieure-
ment; la liberté et le progrès, toutefois peuvent
marcher sans lui, et ses entreprises audacieu-
ses pourraient bien n'avoir servi qu'à lui alié-
ner la France et les autres nations.

Ce sont ses idées qui, en 1848, ont si vio-
lemment pesé sur la Principauté. La sphère
ici, est plus modeste, mais les faits sont identi-
ques à ceux qui viennent de s'accomplir dans
les divers Etats de l'Italie.

Sous le prétexte de liberté, M. de Cavour a
implanté à Menton, par le moyen de ses agents,
l'esprit révolutionnaire. Il l'y a patroné, dans
l'espérance que le moment d'un accaparement
avantageux se présenterait. Malgré onze an-
nées d'attente et d'efforts, ce moment n'est pas
encore venu. La noble résistance et la conduite
sage du Souverain ont, jusqu'ici, su déjouer les
plans d'annexion, et les instigations de M. de
Cavour n'ont trouvé d'autre adhésion à leur
cause que celle de la crainte, d'autre prestige
que celui des baionnettes sardes.

Il devait en être ainsi. N'ayant rien à repro-
cher à Charles III et ayant tout en attendant, la
population de Menton est restée convaincue que
les soins et les vœux des Souverains pouvaient
seuls garantir et accroître des privilèges irréa-
lisables sous un autre gouvernement.

M. de Cavour pensait-il que l'honneur de les
abandonner pour payer au Piémont des impôts
écrasants, que la gloire de supporter les char-
ges dont le gouvernement du Prince les affran-
chit, feraient oublier aux Mentonnais l'indépen-
dance de la Principauté et les avantages dont
cette position la met en mesure de jouir?

C'est été un étrange erreur. — M. de Cavour
ne s'arrêtait point à ces détails... Or, plus le
peuple est faible, plus il est criminel de le dé-
pouiller de ses droits en le trompant, et il n'y a
pas de but politique loyal qui le commande ou
le justifie.

Laissons un prochain avenir remplacer ce
passé menteur. La population de Menton sait
depuis long temps que rien ne peut être aussi
profitable pour sa prospérité que le gouverne-
ment du Prince.

CHRONIQUE LOCALE

L'Avenir de Nice du 26 courant, a accueilli
« sous toutes réserves » un article, non signé,
relatif à la faillite de l'ex-Société des Bains de
Monaco.

Il nous est facile de reconnaître dans cet ar-
ticle, dont le public ici fait bonne justice, l'al-
lure d'allégations, et de récriminations sans
valeur, qui se sont déjà produites sous toutes

les formes et sous toutes les espèces, au sujet de la
faillite de la Société des Bains de Monaco.

Elle est le résultat d'un malentendu, d'un
malentendu qui a été évité et qui n'a pu l'être
qu'en raison de la mauvaise foi des auteurs qui se
proposent.

Un grand nombre de bâtiments à vapeur
sont en service dans le port de Monaco;
ils sont tous sous le commandement de troupes rentrant
en France.

Les phares de la Principauté, qui semblent
en ce moment faire un voyage de plaisir sur no-
tre territoire, et qui ont été envoyés à la Prin-
cipauté de Monaco, sont les suivants: la Princi-
pauté de Monaco, la Principauté de Monaco, la Prin-
cipauté de Monaco, la Principauté de Monaco.

Des listes sont échangées entre les passagers
et la population.

Nous sommes heureux d'annoncer à la fête pa-
triale de la SSBBB. Sans promettre d'être
possiblement la fête de l'année dernière, cette fête
s'annonce d'un façon brillante.

Elle aura lieu le 28 et 29 août.
Il y aura deux soirées de concerts sous les al-
lées SSBBB, qui seront brillamment illum-
nées et un concert de 88, avant le bal, donné par
la SSBBB.

Des listes de souscription s'organisent. —
Nous donnons dimanche le programme exact
de la fête.

M. J. L. A. qui avait organisé la fête de l'an
prochain, débute avec nous aujourd'hui le Kur-
sal. P. de la Principauté de Monaco.

LES VALLÉES DE NICE ET DE MONACO

On voyage-t-on cette année?

Telle est la question que se sont posée pen-
dant la grande chaleur ayant pour spécialité
les précautions des touristes. Un nouvel
obstacle, le châtiment, en rend la solution plus dif-
ficile que la réserve plus ou moins discourtoise
d'ontre-Allin qui l'avait soulevée. On étouffe
partout. « Chaque ortre du jour de la canicule
» paisible, dit Figaro, augmente de ferocité;
» le bitume vous déchausse, la muraille vous
» aveugle, les ardoises et les gouttières mona-
» cent de se liquéfier, et la Seine de haillir. »
Le fait est que les bulletins thermométriques
s'approchent singulièrement la réalité de cet
hyperbole. Trente-six et trente-huit degrés en
Allemagne à Bordeaux, à Lyon; quarante-deux
degrés à Nismes, à Montpellier, à Marseille sont
l'ordinaire du moment.

On comprend que pareille température n'est
pas faite pour engager les touristes à monter en
wagon. On a assez de poussière et de chaleur
chez soi sans aller les chercher ailleurs, et sur-
tout les acheter par deux-cents lieus de suffo-
cation.

Les journaux des localités maritimes vantent
à qui mieux mieux les avantages de leurs éta-
blissements, et la vogue pourrait bien en effet
délaisser à son tour les lieux qui, au début de la
saison, l'ont mal accueillie.

Les eaux, pour les touristes, sont un but
plutôt qu'un motif d'excursion, et par ces temps
caniculaires, une belle plage et sa brise, une
mer tiède et un beau ciel doivent plus tenter
que des vallées étouffantes et l'hygiène peu ré-
créative d'une baignoire.

Notre climat pourrait bien avoir profité de
cette succession d'événements pour conquérir
enfin la place qu'elle mérite dans l'esprit des
touristes, comme lieu de rendez-vous soit d'été,
soit d'hiver.

Dans cette circonstance; n'est-ce pas à elle
à rappeler les douceurs de son climat?

Les vallées de Nice et de Monaco ont été jus-
qu'ici victimes de fausses appréciations. En
cherchant à démontrer que des variations at-
mosphériques dangereuses s'y faisaient sentir
à certaines époques, chacun a fait le compte de
son départ, et c'est à peine si à ce compte, il
resterait quelque beaux jours hors de conta-
tation. Heureusement la réaction de ces idées
s'opère et voici pour l'achever quelques unes
des observations du docteur Wahn. Nous les
empruntons à la Gazette des Bains, qui un peu
coupable pour sa part, s'est empressée de les
accueillir avec toute la bonne grâce de son désir
d'être vraie.

« Tous les auteurs anciens et modernes qui
ont écrit sur Nice sont d'accord pour établir
d'une manière positive :

1° Que le retour périodique du froid et de
la chaleur a lieu d'une manière régulière et sans
transitions subites, dans cette ville et dans la
campagne qui l'environne;

2° Que la moyenne des variations thermo-
métriques d'un mois à un autre est de 1 à 2
degrés;

3° Qu'en général l'échelle que parcourt le
thermomètre centigrade est du 5° au 13° degré
7, en hiver; du 12° 5 au 21 degré, au prin-
temps; du 20° au 26° degré, en été, du 10° au
18° degré 7, en automne;

4° Que l'été à Nice est moins chaud que
dans plusieurs villes du Nord; qu'il n'est guère
de pays où la chaleur soit plus tolérable; qu'il
bien rarement le thermomètre dépasse 28° cen-
tigrades, tandis qu'à Marseille, à Paris et à
Londres, il s'élève parfois à 38°;

5° Que les vents qui, à Marseille, à Toulon
et sur d'autres points du littoral méditerranéen
de la Provence, peuvent à juste titre être ac-
cusés de déterminer de brusques et cruelles va-
riations de température, sont remplacés dans
l'admirable bassin de Nice par des brises de
terre et de mer qui, soufflant doucement et pé-
riodiquement: la première, de 9 heures du soir
jusqu'à 5 heures du matin; la seconde, depuis
8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir,
viennent corriger d'une manière charmante la
chaleur du jour;

6° Qu'en des caractères les plus saillants du
climat de Nice est le nombre considérable des
jours de l'année où l'atmosphère est d'une pu-
reté remarquable; la moyenne des jours plu-
vieux n'étant que de 60 par an, et les orages
fort rares, attirés qu'ils sont vers les hautes
montagnes qui forment l'arrière-plan du bas-
sin de Nice;

7° Qu'en vertu même de la rareté des ora-
ges, il y a, en général, fort peu d'électricité
répandue dans l'atmosphère.

Il résulte de tout ce qui précède que le
climat de Nice est particulièrement favorable aux
personnes atteintes: 1° d'affections chroniques
des organes respiratoires; 2° de rhumatismes
et de goutte; 3° d'affections nerveuses de toutes
les variétés.

Pour compléter ce tableau, je dirai avec M.
Barnel, auteur d'un charmant petit livre inti-
tulé: Nice, « que si la chaleur est très-suppor-
table durant les jours d'été, il faut ajouter que
les soirées et les nuits sont délicieuses. »

Il faut dire encore, ajoute M. Burnel, qu'ici les soirs se ressemblent; pendant trois ou quatre mois, vous pouvez compter, quelle qu'elle soit la chaleur du jour, sur une nuit magnifique. C'est un véritable bonheur que de se promener au bord mer sous cette belle voûte parsemée d'étoiles. Rien n'est beau comme une nuit d'été à Monaco.

Un des grands attraits de cette résidence, la facilité des bains de mer, qui ne sont ici contrariés par les pluies que nous voyons si souvent en France et qui dans l'espace de quatre heures font sucir à la température les variations les plus dangereuses pour la santé. Il eût donc pu dire jamais ici durant l'été; résulte que pendant une période de trois à quatre mois, la température se maintient constamment entre 20° et 25°. Il est très-peu de localités qui puissent offrir aux baigneurs une température de bains d'une pareille étendue et un climat aussi égal.

L'on songe maintenant à la position partiellement abritée de la vallée de Monaco, qui donne l'été une brise incessante, et l'hiver la température ne descendant jamais au-dessous de 10 degrés; si l'on songe à sa plage, à ses sentiers, à son absence de toute poussière, on reconnaît que la question des excursions soit en hiver soit d'été est toute résolue. Avant peu Monaco aura dans Monaco sa maison de plaisance. Le confort, le bien-être et le plaisir seront en permanence.

A ce moment où le but d'un voyage est si facile, et en attendant que chacun projete son voyage aux champs de Solferino, nous devons dire un devoir en rappelant aux touristes la merveilleuse étape de nos rivages dont le jour offre en toute saison une tiède atmosphère, des soirées délicieuses, de la verdure et des fleurs.

BULLETIN D'ITALIE

En fait dans l'avenir de Nice: Il est probable que la cavalerie de la Garde impériale passera par Nice à son retour d'Italie. Une personne envoyée ad hoc par le gouvernement français était mardi dernier de passage dans notre ville.

Le plus grand parti de l'armée française se dirige vers la France par le mont Cenis.

Le prince Napoléon doit se rendre prochainement à Vienne d'où il ramènera à Paris les drapeaux du duc de Reischadt (Napoléon II).

La conférence de Zurich est à la veille de s'ouvrir. Une dépêche de Berne assure qu'elle sera très-courte.

Paris, le 28 Juillet.

L'Empereur a décidé que les armées de terre et de mer seraient renvoyées dans le plus bref délai sur le pied de paix.

LE CHIEN DES MUSICIENS

Suite.

Quand M. Chalandry fut engagé avec ses camarades du Théâtre-Italien, il refusa de se char-

ger de l'école des nègres, car il fallait complaire à leur égard des moyens matériels, qu'on n'avait pas.

Un simple musicien, en compagnie d'un tambour-major, apprit aux mille nègres, que les deux mesures en usage dans les musiques militaires: la mesure du pas et celle du pas ordinaire. Il accrut le précepte, malgré toute sa science, n'en fit-il point venir à bout sans le puissant auxiliaire d'un tambour-major, qui battait la mesure avec sa canne sur les épaules des nègres. Et il la battait avec fermeté.

M. Chalandry, entre ces linamans de nègres, trouva en régiment un musicien d'un nouveau genre qui s'appelait Terrible.

Terrible était un chien.

Tous les régiments ont eu un chien, et tous les chiens un régiment. La peinture, le vaudeville, les feuilletons, ont consacré à l'honneur de ce fait nombre de livres, de romans et de couplets. J'ai besoin de dire que le long prologue qui amène l'histoire de Terrible a été écrit avec un grand soin pour convaincre le lecteur qu'il n'y a pas de chauvinisme dans ma manière. Je raconte l'histoire de Terrible comme elle m'a été dite par M. Chalandry, simplement. Ceux qui seraient trop fatigués par le *Chien du régiment* de M. Horace Vernet, trop fatigués de certaines histoires sur la vieille garde, ceux-là devront s'arrêter ici. Je les comprends et je les excuse.

Terrible était un barbet de pure race, songeant peu à sa toilette, les poils frisés, ou plutôt emmêlés comme à plaisir. Ses yeux noirs brillaient autant qu'une braise; mais ils étaient constamment cachés par une touffe de poils pendants sur le nez, qui semblaient des broussailles.

Malgré ses yeux perdus, Terrible avait une bonne physionomie. Il était tout à fait plein d'intelligence et de mystère; de tous les chiens, le barbet est celui qui se laisse le plus difficilement connaître. Il est bon, humain, serviable; mais on n'a jamais su le fond de son animal.

Terrible! aucun musicien, même des plus blancs du régiment, ne pouvait dire ses commencements. Il fut amené par l'instrumentiste qui jouait du serpent, que M. Chalandry ne connaît pas, ce serpent ayant été coupé en deux par un boulet.

Terrible se livra à un violent desespoir; mais chez les chiens comme chez l'homme, toute douleur a son terme. Peut-être, tellement, quelques chiens se sont-ils laissés mourir de faim sur la fosse de leurs maîtres: je ne l'ai pas vu, et j'ajoute peu de foi aux anecdotes qui ont raconté le fait.

Le serpent mort fut remplacé par un serpent vivant. Contre toutes les conventions des romanciers de bas étage, Terrible ne donna point son amitié au successeur de son maître. Seulement son amour se développa: il aima la garde impériale, et il s'attacha spécialement à la musique de ce corps.

Il est vrai que le nouveau serpent était un homme grossier et brutal, et qu'il avait mille affections pour un verre de vin: pour le chien, pas un.

Terrible faisait partie de la musique à l'arrivée de M. Chalandry.

Il recevait une paye régulière, un sou par jour. Sa place était marquée derrière les tambours, en avant du premier régiment de la vieille garde.

En général, les chiens, en attendant de la

musique, poussent des harlements plaintifs en tournant la tête vers les nuages, ce qui a fort occupé les naturalistes, qui n'ont osé se prononcer sur cette question. Les chiens ont-ils l'organe auditif si sensible qu'il ne puissent supporter le son d'un instrument?

Terrible ne hurla jamais pendant que l'orchestre militaire se fit entendre; ses oreilles mêmes semblaient se tendre pour mieux accaparer le son et n'en pas perdre le moindre vibration. Le barbet comprenait tellement la mesure qu'il marchait pour ainsi dire au pas.

Terrible, lui aussi, semblait mépriser les six nègres, leur bruyante musique et leur costume de Turcs. Il avait raison; l'habit ne fait pas le musicien. Combien était plus remarquable le costume des instrumentistes de la vieille garde, trop connu par les gravures pour qu'il en soit donné description, que ces attifements de carnaval et de nègres!

Le chef de musique était une petite flûte; cet homme avait tous les défauts de son instrument. Il ne parlait pas, il glapissait. Il était petit et maigre, et était sans cesse après les musiciens; il avait ce qu'on appelle un caractère pointu. Il n'eut jamais qu'une médiocre sympathie pour Terrible, qui au fond, le lui rendait bien. Sans le choix déplorable qui appela cet homme à la tête de l'orchestre de la vieille garde, la musique eût été comparable aux meilleures musiques militaires de l'Allemagne.

Le groupe des quinze clarinettes ne pouvait se trouver ailleurs. Absorbés l'origine, ces clarinettes, dont huit premières et sept secondes, auraient fait rêver les hommes de la basse sensible de composition musicale. Car la clarinette est un instrument parfait; son chant est grave, mélancolique, doux et lugubre.

Les sept seconds clarinettes, dont l'emploi, équivalant à celui d'un second violon, ne consiste guère qu'à faire des battues et l'arpège, les sept clarinettes premières, ont une spécialité mélodique et expressive, favorisant tout de plaisir par leurs accompagnements d'une belle mélodie.

C'est un Allemand qui a dit du chant des clarinettes: « Il m'a semblé qu'il avait douze ans, que le printemps venait et que je mangeais des tartines de beurre. » Mais qui ne sera compris que d'une dizaine de personnes.

La suite au prochain numéro.

AVIS.

En exécution de l'Article 433 du Code de Commerce, Messieurs les Créanciers de la Société Anonyme des Bains de Monaco, constituée le 13 Juillet 1856 par devant M. Otto Notaire, sont invités à se présenter, dans le délai de quarante jours, par eux ou leurs fondés de pouvoirs, au bureau des Syndics provisoires de la faillite prononcée le 21 mai 1859, pour produire les pièces constituant leurs titres de créance et en faire remise, contre récépissé, s'ils ne préfèrent les déposer au greffe du Tribunal Supérieur.

A l'expiration de ce délai il sera procédé à la vérification des créances, en présence du Juge-Commissaire, conformément à l'art. 434.

Monaco, le 26 Juillet 1859.

Les Syndics provisoires,
A. SCHNEIDER,
V. BABEL.

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
du 24 au 30 Juillet 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.
	8 h.	2 h.	6 h.	
24	24 1	27 »	25 2	Beau
25	23 9	26 5	23 1	id.
26	23 7	26 4	23 7	id.
27	24 3	26 9	25 2	id.
28	23 8	27 4	22 9	id.
29	24 7	27 8	25 3	id.
30	23 4	26 4	22 1	Nuag.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 Juillet 1859.

MARSEILLE, b. Napoléon III, c. Orenco, m.
NICE, b. Ste-Sophie, c. Gnan Honoré, m. d.
ID., b. Conception, c. Sassy N. caisses.
MENTON, b. Caroubier, c. Palmaro J., caisses
ID., b. Annonciation, c. Paluaro H., caisses.
ID., b. Conception, c. Laurenti P., caisses.
ST-TROPEZ, b. Conception, c. Pisan P. vin.
ID., b. St-Joseph, c. Delpiano J., vin.
NICE, b. Ste-Thérèse, c. Médecin A., m. d.
MARSEILLE, b. Volonté de Dieu, c. Palmaro
A., m. d.

Départs du 22 au 28 Juillet

MENTON, b. Napoléon III, c. Orenco J., m.
ID., b. Ste-Sophie, c. Gnan H., m. d.
NICE, b. Conception, c. Sassy N. caisses.
ID., b. Caroubier, c. Palmaro J., caisses.
ID., b. Annonciation, c. Palmaro H., caisses.
ID., b. Conception, c. Laurenti P., caisses.
VINTIMILLE, b. Conception, c. Pisan P., vin.
MENTON, b. Volonté de Dieu, c. Palmaro m. d.
NICE, b. St-Roch, c. Delpiano Jean, huile.

PAR CONTINUATION

Aujourd'hui Dimanche,
à 9 heures du matin
au chantier des Spélugues à Monaco.

VENTE

AUX

ENCHÈRES PUBLIQUES

de poutres, briques, pierres, sable, chaux, etc.
Le tout appartenant à l'ancienne Société des
Bains de Monaco.

La vente sera faite expressément au comp-
tant. Les frais d'adjudication seront à la charge
de l'acquéreur.

**FÊTE PATRONALE
DE SAINT ROMAN**

Le 8 au soir

CONCERT

donné sous le Kiosque de Sainte-Barbe par la

SOCIÉTÉ CHORALE

A L'ISSUE DU CONCERT

GRAND BAL CHAMPÊTRE

sous les allées S^{te}-Barbe

BRILLAMMENT ILLUMINÉES

Le mardi 9

DEUXIÈME GRAND BAL

Tous les ouvrages Français et Etrangers
dont il est envoyé deux exemplaires à la rédac-
tion, sont annoncés dans le journal: -un article
spécial leur est consacré s'il y a lieu.

MUSIQUE DE PIANO

VIENT DE PARAÎTRE

Paris. — Mme Cendrier, éditeur du Conser-
vatoire impérial, rue du faubourg Poisson-
nière, 41.

SALTARELLE

Pour Piano, par EUSÈBE LUCAS.

PARIS. — Benoît aîné, éditeur, rue Meslay, 31.

MARSEILLE. — Messonnier père et fils, rue St-
Féréol, 73, maison à Paris et à Toulouse, rue
St-Rome, 28.

LES LUGIOLES

Polka-Mazurka, par EUSÈBE LUCAS.

NEISSONNIER PÈRE ET FILS

Rue Saint-Féréol, 73, Marseille.

MAGASIN DE MUSIQUE

ET D'INSTRUMENTS

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de Toiles à peindre.

APPRÊTS POUR FLEURS

Maison à Paris et à Toulouse.

LIBRAIRIE PAPETERIE

ANTOINE VATRICAN

**APPARTEMENTS
MEUBLÉS**

A louer au jour et au mois
Chez M. Claude Olivier rue de Lorraine.

BAZAR chez Madame Admant
rue du Milieu.

LEFRANC Marchand-Tailleur
Rue Basse

APPARTEMENTS MEUBLÉS

AVEC CUISINE

et

CHAMBRES GARNIES

A LOUER

Chez Madame Admant, rue du Milieu,
MONACO

VOITURES A VOLONTÉ

POUR

NICE, MENTON ET LA BORDIGHERA

JOSEPH SAN-GIORGIO

Rue de Lorraine, à Monaco.

CHEVAUX ET ANESSES DE LOUAGE.

HOTEL

DES VOYAGEURS

tenu par

CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine,
MONACO.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAÉTAN BARRAL

COIFFEUR

Parfumerie de la maison Gallé frères, de Paris.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

BLOT Mécanicien-lampiste
Rue de l'église
Répare les lampes Carcel, modérateur
et autres et entreprend tout ce qui con-
cerne son état.

COMMISSION

FABRIQUE

de

ROUENNERIE

F. AUREGLIA

Rue du Milieu, à Monaco.

HOTEL DES ETRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Établis-
sement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une
position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

LE MÉNESTREL

Journal

DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

BUREAUX: Rue Vivienne, 2

Heugel et Comp. Éditeurs-Abis.

52 numéros par an, 52 numéros de
Chant, Albums, etc.

Un an: étranger 36 f. France seul 8 f.

COSTA Artiste-Peintre

Donne des leçons
de Dessin et de Peinture — Rue Ste-
Clotilde, 3, à Nice